

Éléments favorisant une mise en œuvre de qualité

Les projets-pilotes au primaire et certaines consultations effectuées au cours de l'année 2001-2002 ont permis de dégager des éléments jugés essentiels pour réussir la mise en œuvre du service. Si ces éléments s'appliquent impérativement au primaire, ils concernent dans une large mesure également le secondaire.

Information et formation

Il ressort clairement que, lorsqu'il y a des résistances au sujet du service, elles sont principalement dues à la méconnaissance de ce qu'il est réellement. Dès qu'une **vulgarisation du cadre ministériel** est effectuée auprès des gestionnaires des commissions scolaires, des directions d'écoles, des équipes-écoles et des parents, la pertinence et la nature du service sont mieux comprises et l'intérêt à son égard s'accroît proportionnellement. On fait valoir, notamment, **l'importance d'une appropriation sérieuse** du sens donné aux deux volets du service (spirituel, communautaire), du rôle d'accompagnement dévolu aux animatrices et aux animateurs, de l'approche centrée sur l'action, de l'insertion du service dans la réalité de l'école.

Soutien et accompagnement des milieux

Pour faciliter la compréhension et l'organisation du service, il est jugé important que les animatrices, les animateurs et l'équipe-école bénéficient d'un **accompagnement soutenu**, apparenté à celui qui a été donné aux personnes qui ont participé à l'expérimentation dans les écoles primaires. On désigne généralement les conseillères et les conseillers en éducation spirituelle, religieuse et morale comme des personnes bien placées pour exercer ce rôle.

Appui de la direction de l'école

Le **rôle de la direction de l'école se révèle primordial** pour une mise en œuvre réussie du service. On s'attend à ce qu'elle se renseigne adéquatement sur la nature du service pour pouvoir en faire saisir l'utilité pour les élèves et l'école. Il a été démontré que, dès qu'elle s'intéresse au service et le valorise, celui-ci devient plus vite inséré dans l'école et plus efficient. Entre autres choses, le rôle de la direction peut consister en ceci : informer l'équipe-école et le conseil d'établissement, encourager la collaboration entre l'animatrice ou l'animateur et les autres membres du personnel quant à la planification et à l'animation des activités, faciliter le travail de l'animatrice ou de l'animateur du service.

Insertion du service dans la réalité de l'école

L'idée que le service est enraciné dans la réalité de l'école, développée dans le cadre ministériel, est très bien reçue. Parmi les aspects importants de cet enracinement, les projets-pilotes ont fait ressortir notamment les deux suivants :

- l'animatrice ou l'animateur est **membre à part entière de l'équipe-école** avec tout ce que cela comporte d'interactions, de collaborations et de concertations;
- le service est pleinement **arrimé à l'esprit de la réforme scolaire et des services complémentaires**, notamment à travers la notion de laboratoire de vie, l'idée que la vie des élèves et de l'école sont le point de départ des apprentissages et celle que l'animatrice ou l'animateur est en cheminement avec les élèves.

Éléments favorisant une mise en œuvre de qualité

Formation et aptitudes des animatrices et des animateurs

À cause du caractère délicat et complexe des questions spirituelles et sociales, notamment leur rapport à la conscience et aux convictions religieuses et politiques, il ressort clairement qu'une **formation solide et des aptitudes appropriées** sont nécessaires pour animer le service (voir fiche *Repères pour l'embauche et l'affectation des animatrices et des animateurs*). Sur ce plan, les perspectives tracées dans le cadre ministériel ont reçu un large appui. Outre la formation de base et les aptitudes, il est jugé nécessaire d'accorder une attention particulière à la **formation continue** des animatrices et des animateurs du service.

Temps accordé au service

Pour que les élèves puissent effectuer de réels apprentissages, un **temps suffisant** doit être accordé au service. Chaque milieu doit tenir compte de différents facteurs comme, par exemple, le nombre d'élèves à rencontrer, le nombre d'écoles à visiter et la grandeur du territoire à servir.

Il est reconnu qu'un service de ce type ne peut être accompli pleinement sans que des personnes en portent la **responsabilité de manière significative**. Cela se justifie, notamment, par le fait que les élèves sont nombreux et différents, qu'une expertise particulière est souvent nécessaire, que les autres membres de l'équipe-école doivent se consacrer à leur propres responsabilités ou encore que les apprentissages proposés aux élèves à travers l'approche « agir, relire, réinvestir » requièrent temps et continuité.

Par ailleurs, on admet également que le service ne peut reposer uniquement sur les épaules des personnes qui y sont affectées. Dans l'esprit de la réforme scolaire et des services complémentaires, **toute l'équipe-école doit collaborer** aux apprentissages spirituels et communautaires des élèves.

Concertation primaire-secondaire

Si, au primaire et au secondaire, le service peut varier sur le plan pédagogique et parfois organisationnel, ses perspectives générales sont toutefois les mêmes aux deux ordres d'enseignement. Cela met en lumière l'importance de la **concertation** entre les animatrices et les animateurs du service pour assurer non seulement la **continuité**, mais aussi la **diversité** des apprentissages. Cela fait poindre également tout un potentiel de **collaboration** et d'**entraide mutuelle** qui peut se révéler autant bénéfique aux élèves qu'aux animatrices et aux animateurs.

Dans le contexte où le service au primaire en est, pour ainsi dire, à ses premiers pas, plusieurs insistent pour que son organisation ne se fasse pas au détriment de celle du secondaire.